

A la mémoire de Philippe Henriot

Judi, à 16 h 30, M. Fernand Carles, préfet régional, accompagné de MM. Darrouy, préfet délégué; Paul Dehove, maire de Lille; Sichére, directeur du cabinet de M. le préfet régional, a inauguré une «salle d'honneur» à la mémoire de Philippe Henriot, installée à l'annexe de la Préfecture du Nord, boulevard de la Liberté, par les soins du «Bureau régional du ministère de l'Information».

Ces Messieurs furent reçus, en l'absence de M. Andriveau, délégué régional à l'Information, retenue à Valenciennes, par MM. Boulet et Ghys, délégués régionaux adjoints; Hermant, directeur du Bureau de documentation, etc.

La salle d'honneur précitée a été installée dans le bureau où Philippe Henriot prépara sa conférence du 12 avril 1943. Tendue de noir barré de draperies tricolores et décorée de photos du maréchal Pétain, de Pierre Laval, de Philippe Henriot lors de sa conférence du 28 janvier 1944, alors qu'il fut reçu par M. P. Dehove, maire de Lille. Un milicien y monta la garde. Au centre, sur une table drapée de noir et entourée de plantes vertes et de gerbes de fleurs envoyées par le «Service régional d'Information» et la «Milice française», est posé un registre où sont recueillies les signatures. A côté de celles de MM. Fernand Carles, Darrouy, P. Dehove, Sichére, qui y figurent en tête, on remarque celles de nombreuses personnalités, dont MM. Andriveau, Boulet, Ghys, Hermant, le capitaine Dalldorf, de la «Propagande Staffe» de Lille, et de nombreux représentants des partis politiques, de la Préfecture, de la Mairie, etc. Disons encore que sur le premier feuillet est inscrite la mention suivante: «La Ville de Lille, en ultime hommage à Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, tombé le 21 juin 1944 au poste de combat qui lui fut assigné par le Maréchal de France, chef de l'Etat.»

Ce registre reste ouvert à la disposition du public, à l'annexe de la Préfecture second étage, bureau des services de l'Information, jusque jeudi prochain inclus. Après une minute de recueillement, M. Fernand Carles et les autorités se retirèrent.

APRÈS LA MORT DU MINISTRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 29. — Voici quelles sont, de source officielle, les circonstances de l'assassinat de M. Philippe Henriot :

Hier matin, à 5 h, 50, un certain nombre de voitures automobiles s'arrêtaient devant le ministère de l'Information, rue de Solferino. Leurs occupants s'arrêtèrent devant la porte avec le concierge, se faisant passer pour des agents du maintien de l'ordre, venus protéger le secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, «contre un enlèvement éventuel». Dès que la porte fut ouverte sous la menace de leurs armes, ils obligèrent le concierge à les conduire jusqu'à la chambre où M. Philippe Henriot reposait avec sa femme et là la même manœuvre recommença: «Nous sommes le maintien de l'ordre. On veut enlever M. Henriot. Ouvrez, nous venons vous protéger.»

Sans méfiance, le ministre entrebâilla la porte. Il devait s'efforcer, mais en vain, de la refermer en voyant paraître les armes des assassins.

Une suite de quelques secondes s'engagera faisant irruption dans la

THOMAS DEWEY CANDIDAT CONTRE ROOSEVELT

Amsterdam, 29. — Reuter annonce que lors du Congrès national républicain de Chicago, M. Thomas Dewey, gouverneur de l'Etat de New-York, a été désigné officiellement comme candidat républicain à la présidence. M. John Bricker, gouverneur de l'Ohio, s'étant désisté.

A part une voix, qui est allée au général Mac Arthur, commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique Sud-Ouest, M. Dewey a réuni tous les suffrages sur son nom (1.056 contre 1).

Reuter annonce encore que le Congrès a immédiatement après, accompli les formalités nécessaires pour poser la candidature du gouverneur Bricker aux fonctions vice-présidentielles.

L'ACTIVITE DE LA LUFTWAFFE SUR LE FRONT DE L'EST

Berlin, 29. — Le 28 juin, des formations d'avions de bataille allemands ont poursuivi avec succès leurs opérations contre des forces soviétiques dans la région de Borissof. Les aviateurs allemands ont surtout visé, très efficacement, les armées antitanks de l'ennemi. Jusque dans le courant de l'après-midi, huit canons antitank, deux chars de combat, cinquante véhicules automobiles et 60 autres camions soviétiques ont été détruits sur les routes menant au front. Pendant toute la journée, des Messerschmidt et des Focke Wulf ont protégé les lignes allemandes et ont, aux dernières nouvelles, abattu 15 appareils soviétiques.

Dans le secteur septentrional du front de l'Est, des chasseurs allemands ont abattu mercredi, au cours d'engagements aériens, huit avions soviétiques tout en n'éprouvant eux-mêmes aucune perte.

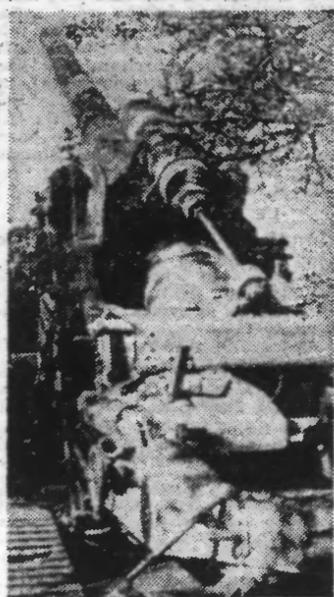
pièce, les tueurs vidèrent leurs armes à bout portant sur M. Philippe Henriot qui a été tué sur le coup.

A LONDRES, ON ESPERAIT QUE M. PIERRE LAVAL SERAIT EGALEMENT TUE...

Amsterdam, 29. — L'agence «United Press» mande qu'on avait escompté à Londres que Laval séjournerait dans le même hôtel parisien qu'Henriot et qu'on pourrait ainsi tenter de les assassiner en même temps.

LES MILICIENS PRÉTERONT SERMENT DIMANCHE

Paris, 29. — La Milice Française communique: «Le ministre milicien Philippe Henriot est tombé. Son sacrifice n'a fait que durcir la volonté de ses camarades de combat et tous auront à cœur de continuer la lutte. Cette volonté, ils la manifesteront dimanche matin aux Invalides où les premières cohortes de la région parisienne recevront leur fanion et prêteront serment de fidélité à leur chef, Joseph Darnand.»



Pièce côtière prête à faire feu, devant l'embouchure de l'Orne. (Ph. Scheck)

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL CORRECTIF D'ARRAS. — La nommée MOREL Léonie Angèle, 60 ans, née le 3 mars 1884, à Puisieux, de Victorien Sylvain et de Catherine Marie-Joseph Prangère, cultivatrice, demeurant à Puisieux, a été condamnée par jugement contradictoire du Tribunal correctionnel d'Arras en date du 2 mai 1944, à deux mois d'emprisonnement et 10.000 francs d'amende pour tromperie sur le lait, délit commis le 22 juillet 1943, à Puisieux. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du jugement dans «Le Courrier du Pas-de-Calais», «Le Réveil du Nord» et «L'Echo des Syndicats», sans que le coût de chaque insertion ne puisse excéder la somme de 1.000 fr. et l'affichage au domicile et à la mairie du domicile; par application des articles premier et suivants de la loi du 1er août 1905. Vu au Parquet, pour le Procureur de la République, signé: SAUTERAUD. Pour extrait, le greffier, DUCHATELLE. 26.181

Etude de Me Pierre TRIBOU, avoué à Avesnes, ass. jud. du 19/10/42. D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes, le 11 février 1943, enregistré entre M. POULEUR Alfred, ci-devant prisonnier de guerre en Allemagne, et actuellement à Hautmont, et Mme Arthurine GILNENE, son épouse, demeurant à Hautmont, il appert que le divorce a été prononcé au profit du mari. Pour extrait.

Suivant acte reçu par Me Paul FONTAINE, notaire, à Roubaix, sousigné, le 15 juin 1944, enregistré à Roubaix A.C. le 26 juin 1944, volume 371 folio 94 n° 599, M. Fernand Henri DECHE, boulanger-pâtisseries, demeurant à Hem, rue Jules-Guesde, n° 446, époux de Mme Madeleine Louise D'HELFT, a vendu à M. Auguste Albert VINCENT, boulanger-pâtisseries, demeurant à Roubaix, rue Edouard-Anseel, n° 202, époux de Mme Edmond Jeanne

Angéline Amandine EBRARD: le fonds de commerce de boulangerie et épicerie situé à Roubaix, rue Edouard-Anseel, n° 202. Opposition à Roubaix en l'étude de Me Paul FONTAINE, notaire, rue Sarrahan, n° 25. Pour première insertion (signé): FONTAINE. 37.610

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX. — Par jugement du 23 juin 1944, le Tribunal de Commerce de Roubaix a homologué le concordat passé le 3 mai 1944 dans la liquidation judiciaire du sieur Paul DUMORTIER, boucher, 222, rue des Longues-Haies, à Roubaix, aux conditions suivantes: Engagement de payer les frais et honoraires de liquidation judiciaire et le passif chirographaire admis, dès l'homologation du concordat. Les créanciers autoriseront le liquidateur judiciaire à donner mainlevée de l'hypothèque de la masse contre le règlement des sommes nécessaires au paiement des frais et honoraires de liquidation et des sommes admises au passif de la liquidation.

Etude de Me Jacques LEFORT, avoué à Lille, 85, rue Nationale, A.J. Décret du 23/11/42. DESAUVRE DE PATERNITE. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes, le 11 février 1943, enregistré entre M. MAES, demeurant à Roubaix, rue Bernard, 98, cour Veuve-Roux, n° 2, pris de guerre, ayant pour avoué Me Lefort, et Mme Emme VERBRUGGHE épouse de MAES, demeurant à Roubaix, 3 bis, rue de Fourcroy, 4, cour Delmasure; 2° M. Henri VERBRUGGHE, 77, rue Hutin, à Roubaix, égal-qual, de tuteur «ad hoc» du mineur Francis ou Francis Henri MAES. Opposé sera plus recevable, passé le délai, 1 mois après, publication (Art. 158 bis du C. de Pr. Civ.). Pr extrait (s) LEFORT.

Etude de Me Gérard VERLEY, avoué à Douai, 16 ter, rue des Foulons. DIVORCE. — Assistance judiciaire Déc. du 5 juillet 1943. D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Douai, le 13/6/44

première instance de Douai, le 22 mars 1944 enregistré, entre M. Robert Georges CARBONNELLE, mécanicien, demeurant à Waziers, 7, rue Léon-Gambetta, demandeur ayant Me Gérard VERLEY pour avoué, et Mme Agnès PAZYSZ, épouse CARBONNELLE, demeurant à Frais-Marais, 110, cité de la Solitude, défenderesse ayant Me Gilbert GODIN pour avoué, il appert que le divorce a été prononcé au profit exclusif du mari. Certifié pour extrait conforme: G. VERLEY.

Etude de Me Marcel GENNEVOISE notaire à Douai et de Me Gérard VERLEY, avoué près le Tribunal civil de Douai, demeurant en cette ville, 16 ter, rue des Foulons. — Vente sur licitation entre majeurs et mineurs et sur baisse de mise à prix. Il sera procédé le vendredi 18 août 1944, à 15 heures, en l'étude de Me Marcel GENNEVOISE, notaire à Douai, 11, rue du Clocher-Saint-Pierre, à l'adjudication de l'immeuble ci-dessous désigné. La vente a lieu en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 7 juin 1944 enregistré, sur requête collective de: 1° Mme Geneviève Marie Léonie BATAILLARD, demeurant à Aubry-lez-Douai, veuve de M. Marcel Camille Auguste Guillemet, en son vivant docteur, en médecine, demeurant à Aubry-lez-Douai, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tutrice naturelle et légale de son fils mineur, Michel Marie Léon GUILLEMET, né à Aubry-lez-Douai, le 3 janvier 1930; 2° M. Marc Eugène Marie GUILLEMET, étudiant en médecine, domicilié à Douai, époux de Mme Anne-Marie SCHMIDT. En présence ou celle dûment appelée de Mme Gabrielle BATAILLARD, épouse de M. Georges Duéme, trésorier payeur honoraire, demeurant à Besançon, 26, rue Chifflet, tutrice «ad hoc» du mineur Michel GUILLEMET. Désignation: Commune de Fiers-en-Escrebut, hameau de Font-de-la-Deffe, 14, rue à DOUAL, le 13/6/44

Etude de Me Jacques LEFORT, avoué à Lille, 85, rue Nationale, A.J. Décret du 23/11/42. DESAUVRE DE PATERNITE. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes, le 11 février 1943, enregistré entre M. MAES, demeurant à Roubaix, rue Bernard, 98, cour Veuve-Roux, n° 2, pris de guerre, ayant pour avoué Me Lefort, et Mme Emme VERBRUGGHE épouse de MAES, demeurant à Roubaix, 3 bis, rue de Fourcroy, 4, cour Delmasure; 2° M. Henri VERBRUGGHE, 77, rue Hutin, à Roubaix, égal-qual, de tuteur «ad hoc» du mineur Francis ou Francis Henri MAES. Opposé sera plus recevable, passé le délai, 1 mois après, publication (Art. 158 bis du C. de Pr. Civ.). Pr extrait (s) LEFORT.

Etude de Me Gérard VERLEY, avoué à Douai, 16 ter, rue des Foulons. DIVORCE. — Assistance judiciaire Déc. du 5 juillet 1943. D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Douai, le 13/6/44

LES OPÉRATIONS MILITAIRES EN NORMANDIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cherbourg sont toujours fermement aux mains des Allemands. Les troupes défendant la péninsule de Joubourg ont neutralisé plusieurs poussées américaines.

SUCCES DEFENSIF

Au troisième jour de la bataille de blindés près de Tilly, les Allemands ont enregistré un succès défensif sur toute la ligne.

Bien qu'occupés au point névralgique de l'attaque, au sud-ouest de Caen, par de nombreux obusiers et le tir direct des batteries navales, ainsi que par des vagues successives d'avions de bataille et de chasseurs-bombardiers, les Britanniques n'ont réussi à rompre les lignes allemandes ni à gagner du terrain en profondeur.

Au point de pression principal, des puissantes unités blindées britanniques ont essayé, dans le secteur d'un cours d'eau, à débordé le flanc des groupes blindés allemands, mais elles ont été attaquées à leur tour, dans le flanc, par un groupe mobile de chasseurs de chars. La pointe d'attaque britannique s'est effondrée devant le feu qui ouvrirent, à quelques centaines de mètres de distance, les canons de 75 m/m.

Au cours de cette opération, l'ennemi a perdu 23 chars de combat du type Jourd.

Sur tout le secteur de l'offensive britannique, allant du nord de Caen jusqu'au sud de Bayeux, les Britanniques perdirent hier, 67 chars.

BATAILLE DE CHARS AU SUD DE CAEN

Berlin, 29. — Le correspondant du D.N.B. à l'Ouest, Alex Schmalzuss, écrit :

La situation qui présentait certaines difficultés par suite de l'avance massive de blindés près de Cheux et de Mouten, a été dans l'entre-temps éclaircie dans le secteur au sud de Caen. Au cours de ces violentes combats, la division de blindés «Hitler Jugend», commandée par le SS Standartenführer Meyer, s'est particulièrement distinguée. Sont également en droit de revendiquer une part importante de la destruction de blindés ennemis, dont le nombre s'éleva déjà à 60, les groupes de combat de l'SS Sturmabführer Oboeter, qui ont anéanti, en partie au cours de combats rapprochés, les colosses d'acier ennemis. D'un ordre donné aux armées ennemies et dont le texte est tombé entre nos mains, il ressort que les Américains sont fortement en retard. D'après cette pièce, au 30 juin, ils devaient être en possession d'une région s'étendant entre la pointe de la presqu'île d'Otentin et la baie du Mont St-Michel en passant par Avranches. Les Américains ne parviendront pas plus à atteindre ce but dans le délai qui leur a été accordé que les Anglais ne réussiront à transformer en

Succès japonais en Chine

Tokio, 29. — Le Grand Quartier Général japonais communique le 29 juin :

1.) Les troupes japonaises opérant dans le secteur du Hunan (Chine centrale) se sont emparées le 26 juin de la grande base d'aviation avancée des Américains de Hengyang. Les Japonais font déjà usage de l'aérodrome.

2.) Au cours des opérations dans la province de Honan, les Japonais ont obtenu depuis le début de l'action, jusqu'au 20 juin, les résultats suivants : 51.862 morts ont été dénombrés sur les champs de bataille. 19.757 prisonniers ont été faits. Le butin comportait 409 canons de tous calibres, 3.697 mitrailleuses, 24.400 fusils, 101 locomotives et wagons de chemin de fer, 271 automobiles, 7.284.000 cartouches et munitions diverses. 47 avions ennemis ont été abattus. Les Japonais ont perdu 2.008 tués.

DEVANT LES ILES MARIANNES

Des forces aériennes japonaises ont attaqué le 28 juin, devant les Mariannes un convoi ennemi et in-

réalité leur prédiction d'après laquelle ils fêteront la fête nationale française, le 14 juillet, à Paris.

DESTRUCTIONS INUTILES

Genève, 29. — Selon le «Daily Herald», on admet au quartier général d'Eisenhower que, nonobstant leurs violentes attaques aériennes contre les voies de communication, les Anglo-Américains n'ont pas encore pu empêcher les Allemands d'amener comme ils veulent, des renforts sur le front d'invasion.

Au contraire, déclare-t-on, les contingents et le matériel affluent dans tous les secteurs.

Le «Daily Herald» fait observer à ce propos qu'il ne s'agit pas d'oublier que les Allemands sont passés maîtres dans l'art de réparer et de remettre en état les voies de communication et les ponts détruits.

PAS D'OPTIMISME EXCESSIF

Amsterdam, 29. — Selon une information parvenue de Washington à l'agence Reuter, M. Stimson, ministre de la Guerre, a déclaré aujourd'hui :

«A Cherbourg, les Allemands ont combattu avec acharnement. Nous pouvons donc en conclure qu'il en sera de même au cours des prochaines batailles et c'est précisément le motif pour lequel toute confiance excessive est déplacée.»

Stockholm, 29. — Le «Stockholms Tidningen» se fait l'écho d'un bruit d'après lequel Roosevelt, Churchill, Staline et Tchchang-Kai-Chek se rencontreraient dans les prochaines semaines pour discuter l'organisation internationale d'après-guerre.

condé à cette occasion trois transports.

Une autre formation a attaqué hardiment le 29 juin des navires de guerre ennemis. Quoique quelques coups au but puissent être arrivés, des précisions ne sont pas encore connues.

LES COMBATS AERO-NAVAUX DANS LE PACIFIQUE

Tokio, 29. — D'après une nouvelle du front du Pacifique datée du 29 juin, plusieurs unités de la marine ennemie ont été observées dans les îles Salpan, Tinian, Rote et Guam. Au cours d'une attaque exécutée par des aviateurs de la marine japonaise contre plusieurs cuirassés ennemis, dans le courant de la matinée du 26 juin, des résultats excellents ont probablement été obtenus.

Les détails manquent toutefois encore. Au cours d'une autre attaque qui a duré depuis la nuit du 27 juin à ce matin, l'aviation japonaise a réussi à endommager trois transports ennemis et à les accoster. Les résultats de l'attaque contre les navires de guerre qui protégeaient le convoi et qui ont également été bombardés n'ont pas encore pu être connus. On admet cependant, dans ce cas également que l'ennemi a subi des pertes et des dégâts considérables.

PROTESTATION ANGLAISE

Genève, 29. — Selon le «Daily Sketch», l'ambassade d'Angleterre à Washington a protesté auprès des autorités américaines compétentes contre l'habitude prise par la plupart des journaux des E.-U. de ne parler, dans leur commentaire sur le front de l'Ouest que des actes d'héroïsme accomplis par les soldats américains, sans même faire allusion aux Anglais.

LES COURS MARTIALES CONTINUENT A FONCTIONNER

Vichy, 29. — Par une loi publiée au «Journal Officiel», la loi du 20 janvier 1944, instituant les cours martiaux qui n'étaient applicables que jusqu'au 30 juin prochain, sera maintenue en vigueur jusqu'au 31 décembre 1944. Il en est de même des dispositions des lois des 11 février et 14 mai derniers, relatives respectivement à la procédure devant les cours martiales et aux cours criminelles extraordinaires.

UN DON DE 200 MILLIONS AU C.O.S.I.

Paris, 29. — Devant l'aggravation des bombardements par l'aviation anglo-américaine, le Militärbefehlshaber in Frankreich a fait connaître, le lundi 26 juin, au Comité Ouvrier de Secours Immédiat, que les hautes autorités allemandes mettaient à sa disposition une nouvelle somme de 200 millions de francs.

CESSIONS

O.C.I.F., 4, r. d. Ponts-de-Comines, à Lille, cède 575.000 fr. CAFÉ moderne centre Lille. 18.101

Pas de porte près centre Lille logt 3 p. 48.000 fr. Lille-Commercial, 68, rue Faidherbe, Lille.

Fruits et légumes, alimentation générale, o. quart, Roubaix. Forte recette cède 100.000. R. I. G. I. N. 52, rue Faidherbe, Lille

Industrie corps gras à vendre 950.000 fr. r. rap. O. C. I. F., 4, r. d. Ponts-de-Comines, à Lille.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande bonne à tout faire 18-20 ans, et débutante 14-15 ans pour aider ménage, pas lessive ni repassage. Ecrire ou présenter à: LEROY, 118, rue Jean-Jaures, Fiers-Lille, arrêt tram Le Sart. Visa n° 7871-30-IR.7.

ENSEIGNEMENT

Ecole COMPTABILITE par correspondance... Ecrire 1, rue Basse, Lille

DIVERS

Achetez aux meilleurs prix MACHINES à ECRIRE et à CALCULER. L.-P. FLIPO, 15 rue Jean-Sans-Peur, LILLE. 10.140

A vendre serviette musicale, Lexique latin-français et Romans tout écrit, excel. état. S'ad. Mme Joseph, 13, r. Salengro, St-Amand. 9.700

MARIAGES

Cultivateur, 36 a., bonne situat. époux, D en rapport.

LE FOYER 224, rue Nationale, Lille.

LE FOYER-MARIAGES Toutes situations. 224, rue Nationale, Lille. Enquêtes 15.100

Mineur, 32 ans, 2 enf. div. désire connaître Dile ou femme, même avec enfants. Ecrire V.D.D.L. au «Réveil» à Douai.

A - B - C - D

Imprimerie du «Réveil du Nord», 186, rue de Paris, LILLE. Le Gérant: Emile GEST

VENTES

COMMISSAIRES - PRISEURS DE LILLE — VENTE bijoux, mobilier, Bague brill. soit. 1 ct 50. Autres bagues avec brill. Montre or. Chaines, Bijoux divers. Beaux meubles. Poste T.S.F. Console L. - Philippe. Carpets Colonne marbre. Bureau doucine. Glaces, Châmbre laquée. L. XV. Chambre noyer. Lit milieu. S. à m. Henri II et Renaiss. Cuisinière, Foyer, etc... Lundi 3 juillet, 14 h. Exposé dim. et lun. 10 h. à midi. — G. SINGER

VENTES ACHATS LOCATIONS

Etude de Me CARBONNIER, notaire à Lomme-lez-Lille. A VENDRE par adjudication publique, le lundi 28 août 1944, à 15 heures, en l'étude, Belle maison d'habitation avec jardin, sise à LAMBERSART, 2, avenue de la Gendarmerie, libre de location. Sur la mise à prix de : 30.000 fr. Pour tous renseignements et demande d'autorisation s'adresser en l'étude.

A vendre, Maison à Lille, rue d'Isly, Libre à la vente. S'adresser étude de M. César PIAT, notaire, 71, rue du Moulin, à Lille. 37.607

Sur Thumesnil, à vendre 170.000 fr. maison commerce, libre à la vente. O.C.I.F., 4, r. d. Ponts-de-Comines, à Lille.

100 f. réc. à qui m'ind. mais. à louer Wahagnies ou env. Jovenet Wahagnies. 19.494

LA GARANTIE COMMERCIALE, 8 bis, parvis Saint-Maurice, Lille. — GESTION, premier avis. Suivant acte S.S.P. enregistré à DOUAL, le 13/6/44